

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

LE GÉNÉRAL SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{lle}
NIVERLET, libraires;
A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 5 novembre.)

Départs de Saumur pour Nantes.
7 heures 49 minut. soir, Omnibus.
3 — 52 — — Express.
3 — 27 — — matin, Poste.
9 — 04 — — Omnibus.
Départ de Saumur pour Angers.
1 heure 02 minutes soir, Mixte.

Départs de Saumur pour Paris.
9 heures 50 minut. mat. Express.
11 — 49 — — matin, Omnibus.
6 — 23 — — soir, Omnibus.
9 — 28 — — Poste.
Départ de Saumur pour Tours.
3 heures 02 minut. matin, March.-Mixte.
7 — 52 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements dé-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

La discussion de l'adresse a commencé au Corps législatif, et dès le premier moment elle a pris une vivacité, une animation, qui semblent un reflet des luttes d'autrefois. (Le Pays.)

Nous lisons dans le bulletin du *Moniteur* :

« Les bons offices du gouvernement de l'Empereur ont réussi à prévenir en Italie une nouvelle effusion de sang et à préserver la ville de Messine des dangers de la menace d'un conflit imminent. »

« Le gouvernement sardé vient de consentir à étendre aux garnisons de la citadelle de Messine et de Civitella del Tronto, sauf de légères modifications, les termes de la capitulation de Gaète, et un bâtiment à vapeur porte au général Fergola l'ordre du roi François II d'accepter ces conditions. Un parlementaire se rend dans le même but à Civitella del Tronto. »

La citadelle de Messine s'est rendue. Le général Fergola partage avec son souverain l'honneur d'une défense qui est la noble contre-partie des déceptions et des trahisons qui ont si malheureusement marqué les dernières heures de la monarchie napolitaine.

A Turin, le comte de Cavour a annoncé à la chambre cet événement qui a été vivement accueilli par les députés. La chambre, qui a déjà reçu communication de plusieurs projets de loi relatifs à l'organisation du royaume, a voté par acclamation des éloges et des remerciements aux armées de terre et de mer. (Le Pays.)

Un télégramme de Berlin du 12 annonce que le secrétaire d'Etat Karnicki, mandé à Saint-Petersbourg par ordre de l'empereur, est arrivé le 7 et a été immédiatement reçu par Sa Majesté. Mais M. Karnicki ne retournera pas à Varsovie aussi promptement qu'il le croyait.

Le czar l'a retenu pour quelques jours, et a envoyé à Varsovie un de ses aides-de-camp, le général Meyendorff, porteur de dépêches importantes pour le prince Gortschakoff.

Il paraît certain que les cinq provinces de la

Lithuanie ont envoyé à Varsovie leur adhésion au mouvement qui vient de se produire, aux idées qu'il représente, aux résultats qu'on espère obtenir. (Idem.)

Une dépêche de Saint-Petersbourg, du 14 mars, donne l'analyse suivante du rescrit impérial adressé au prince Gortschakoff, à Varsovie :

« La pétition doit être considérée comme nulle et non avenue. Cependant, ajoute le czar, je ne veux y voir qu'un simple entraînement. Je consacre tous mes soins aux réformes nécessitées dans mon empire par la marche du temps et le développement des intérêts. »

« Tous les sujets de mon royaume sont l'objet de mon égale sollicitude. J'ai prouvé mon désir de les faire tous participer aux bienfaits des améliorations progressives. »

« Je conserve les mêmes intentions, je suis dans les mêmes sentiments, et j'ai le droit de compter qu'ils ne seront méconnus ni paralysés par des demandes inopportunes ou exagérées que je ne saurais confondre avec le bien de mes sujets. »

« Je remplirai tous mes devoirs. Je ne tolérerai aucun désordre matériel. On n'édifie rien sur ce terrain. Les aspirations qui y chercheraient un appui seraient condamnées d'avance. »

« Elles détruiraient la confiance et rencontreraient une sévère réprobation, puisque ce serait faire reculer mon pays dans la voie d'un progrès régulier où mon invariable désir est de le maintenir. » — Havas.

Les inquiétudes qu'on avait conçues à Berlin sur l'état des esprits dans le duché de Posen diminuent de jour en jour.

Les députés polonais qui ont visité les principales villes du duché ont fait comprendre à leurs concitoyens que dans une lutte avec le parti allemand ils s'exposeraient à une défaite presque certaine.

Dans plusieurs districts, les Allemands sont aussi nombreux que les Polonais, et les premiers paraissent décidés à repousser avec la dernière énergie toute agression qui serait dirigée contre eux. (Le Pays.)

S'il faut en croire le *Morning Post* du 9 mars, les Hongrois seraient entrés dans une voie de conciliation; voici ce qu'ils auraient proposé : Une députation de la diète hongroise se mettrait en communication avec une députation de l'empire, pour déterminer la forme dans laquelle on pourrait traiter les questions concernant les finances, la conscription, toutes les affaires enfin reconnues par la loi fondamentale comme affaires de l'empire.

Les Hongrois, ajoute ce journal, ne sont pas disposés à consentir à ce que leurs députés prennent part aux délibérations du conseil de l'empire; toutefois ils reconnaissent la communauté des intérêts les plus importants, et voudraient peut-être que ces intérêts fussent discutés dans une assemblée composée de députés du conseil de l'empire et de la diète hongroise. En suivant cette voie, on pourrait finir par s'entendre.

D'après le journal le *Progrès*, la question de savoir si et sous quelles garanties la diète hongroise céderait au conseil de l'Empire le droit dont elle jouissait jusqu'ici d'accorder les impôts et la levée des recrues sera l'objet des propositions royales à la prochaine diète hongroise et d'une convention qui interviendra avec elle.

Le journal ajoute qu'il est probable que les députés croates et slaves délibéreront sur les propositions du gouvernement avec les députés hongrois à la diète de Pesth.

On commence à comprendre en Hongrie que l'état des choses nouveau qui doit résulter des réformes promises dans le diplôme du 20 octobre et des statuts de l'empire est, sous plus d'un rapport, préférable aux institutions du passé que réclamaient la plupart des comitats.

C'est déjà un grand pas vers une entente qui pourra devenir plus complète à mesure que les réformes promises par le gouvernement autrichien seront mieux comprises et mieux exprimées dans toute l'étendue de l'empire. (Idem.)

La nouvelle représentation municipale, dit un télégramme de Fiume, du 13 mars, a voté une adresse de remerciements à la municipalité précé-

FEUILLETON

LES COUREURS D'AVENTURES.

L'AVENTURIER.

TROISIÈME PARTIE.

(Suite.)

Paul ne sut trop que croire. Il était émonstillé, piqué, charmé, enchanté, diverti, mais il n'était pas précisément amoureux; et, devenu fort circonspect, redoutant une niche, ne voulant à aucun prix faire une troisième démarche inutile, il se promit d'attendre encore.

— Dans deux ou trois mois, lorsque nos nouveaux mariés seront partis, lorsqu'on ne parlera plus de noces et mariages du matin au soir, je verrai; je ferai agir mon oncle ou bien Albert. Lucie est assez jeune pour que je prenne tout mon temps.

Dès le lendemain de son arrivée, Rodolphe Bardan avait écrit à Moscou; d'après ses calculs, la réponse ne pouvait tarder; il l'attendait impatiemment d'un jour à l'autre.

Si sa sœur Thérèse vivait et revenait en France, il lui confierait sa fille, lui remettrait ses titres de rentes et la chargerait de la liquidation de ses intérêts dans la maison

William et Smith, de Bombay; après quoi il partirait immédiatement pour le Brésil. — Si Thérèse l'appelait en Russie, il serait bien obligé de s'y rendre et d'ajourner tous ses autres projets jusqu'à ce qu'Olyntha fût placée d'une manière convenable. — Mais si Thérèse Bardan n'était plus, il comptait mettre Olyntha au couvent dans les environs de Bordeaux, la recommander au baron de Coisin et au jeune ménage, régler toutes ses affaires de l'Inde et n'aller au Brésil qu'après avoir multiplié les mesures de prudence pour assurer l'avenir de son enfant.

Telles étaient ses intentions arrêtées, quand fut définitivement fixé le jour du départ d'Anna et de René de Coisin.

La tritasse gagna peu à peu tous les cœurs.

La jeune mariée allait se séparer pour la première fois de ses parents, de ses sœurs, de son frère, et quitter le toit de sa famille.

Assise à côté de sa mère, Anna passa la dernière veille à la contempler avec une émotion pénible.

Aux jeux, aux danses, aux fêtes de chaque soir, à la gaité, aux saillies succédaient les larmes des adieux.

Le comte de Moëlho crut s'apercevoir qu'il était de trop, il se retira de meilleure heure qu'à l'ordinaire.

Le ciel était sombre; par moments la lune perçait de ses pâles rayons les gros nuages amoncelés par le vent de nord-ouest; il pleuvait; la brise sifflait menaçante.

M. Roland reconduisit Rodolphe et la petite Olyntha

jusqu'au seuil de sa demeure, et là, au lieu de fumer une dernière cigarette en causant, il dit simplement :

— Bonsoir, monsieur de Moëlho; bonsoir, Olyntha !

Puis il referma la porte extérieure.

Moins de deux minutes après, un cri terrible retentit à cinquante pas :

— Au secours d'Olyntha ! au secours ! à l'assassin !...

Albert, Paul, René se précipitèrent hors de la maison.

— Prenez des armes ! dit M. Roland.

Albert se jeta sur son fusil de chasse, René sur son grand sabre, Paul ne trouva qu'un bâton et un grand couteau.

Les trois jeunes gens coururent; Rodolphe, baigné dans son sang, leur montra le chemin de la Roche-Verte :

— Par là ! par là !... Sauvez ma fille !...

Ils continuèrent leur course.

Trois coups de poignard labouraient la poitrine de Rodolphe Bardan, le sang coulait à flots; M. Roland et le baron Coisin le recueillirent. Il fut bientôt entouré des soins les plus attentifs.

— Ma fille ! ma fille ! murmurait-il en pleurant.

Bientôt il s'évanouit, mais auparavant le nom de Braz de San-Pedro s'était échappé de ses lèvres.

— Braz de San-Pedro ! répéta M. Roland avec une horreur profonde, le frère d'Olyntha, le fils aîné de la comtesse !...

dente pour le courage avec lequel elle a défendu les droits d'autonomie. Il a été voté une autre adresse à l'empereur pour lui demander de réintégrer le pays à la Hongrie, de le dispenser de l'envoi de députés à la diète de la Croatie et de le rendre indépendant du comitat. Dans la même adresse, il est demandé que l'on suspende le paiement des contributions provinciales. — Havas.

Des lettres d'Itzehoë font connaître l'effet produit dans le duché de Holstein par le projet de loi présenté à l'assemblée des Etats relativement à la position provisoire du Holstein dans les affaires communes de la monarchie danoise.

L'assemblée d'Itzehoë a très-mal accueilli la partie de ce projet qui concerne les affaires financières du duché dans ses relations avec le gouvernement central, et d'après lequel les Etats ne pourraient exercer aucun contrôle sur la contribution fixe de 2 millions de thalers qu'ils sont tenus de verser dans les caisses de la monarchie.

Presque toutes les villes du Holstein ont adressé des pétitions aux représentants des Etats pour demander l'union intime du Schleswig avec le Holstein.

On voit, d'après ces dispositions, que cette affaire interminable des duchés est moins près que jamais d'une solution de nature à satisfaire les parties intéressées. (Le Pays.)

On se rappelle que le gouvernement turc avait dirigé, il y a quelques jours, un renfort de 6,000 hommes vers la frontière du Montenegro pour protéger le territoire ottoman contre les envahissements et les agressions continuelles des Monténégrins.

Nous apprenons qu'un premier détachement a essayé une descente dans laquelle il a rencontré des obstacles qui l'ont empêché de l'effectuer. Mais la descente de ces troupes a pu avoir lieu le 4 mars. (Idem.)

Nous apprenons, par un télégramme de Constantinople, du 12 mars au soir, que, dans une conférence tenue chez l'ambassadeur d'Angleterre, sir H. Bulwer, on s'est occupé des derniers événements de l'Herzégovine. Aali païcha n'y a pas assisté. La Porte refuse de laisser traiter la question intérieure dans une conférence et déclare qu'elle réprimera seule l'insurrection si elle éclate. — Havas.

Le gouvernement portugais a présenté aux cortès un projet de loi pour la réorganisation de la confrérie des Sœurs de la Charité. Les ministres sont divisés touchant les questions religieuses. Hier a eu lieu un grand rassemblement populaire. MM. de Loulé et Saldanha ont été acclamés. Il a été nommé une commission chargée de s'entendre avec M. Saldanha. Les cortès sont divisées; un changement de ministère est certain. Il est question d'une combinaison dans laquelle figureraient le marquis de Loulé et Saldanha. Les esprits sont agités. — Havas.

Le *Courrier des Etats-Unis* et quelques autres feuilles américaines parlent du complot qui aurait menacé la vie de M. Lincoln, le nouveau président.

Ce complot, qui consistait, d'après les découvertes opérées par la justice, à faire sauter ou dérailler le convoi dans lequel le président devait partir de Harrisbury pour Washington, a changé les

dispositions du voyage du président et causé un véritable trouble à Washington.

Cependant, avant d'accepter comme prouvés tous les faits que rapportent les feuilles publiques, avant surtout d'attribuer une cause quelconque à cet attentat avorté, il convient d'attendre des renseignements plus précis. (Le Pays.)

L'agence Reuter de Londres publie les nouvelles suivantes de Washington, du 2 mars :

« Le bruit court que l'un des premiers actes de M. Lincoln sera d'envoyer des vaisseaux de guerre dans le Sud pour assurer la perception des revenus fédéraux.

« Le major Anderson aurait écrit qu'il s'attend à être attaqué dans le fort Sompter immédiatement après l'installation du nouveau président, M. Lincoln. M. Davis fait du reste tous ses préparatifs en vue d'un conflit sanglant.

« Une collision entre le gouvernement et les troupes des Etats-Unis dans le Texas paraît imminente. Les élections au Texas ont été unanimement favorables à la séparation. » — Havas.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Trieste, 13 mars. — La *Ueberlandspost* (poste par Trieste) apporte la nouvelle d'une victoire remportée le 1^{er} janvier par les Français en Cochinchine. Ils ont occupé deux forts et tué 600 ennemis. Les Français n'ont eu que 6 hommes hors de combat.

Londres, 13 mars.

Shang-Hai, 24 janvier. — Péking est tranquille; les troupes à Tien-tsin sont en bonne santé. Les insurgés ont été battus par les impérialistes à Tbsien, et San-gko-lin-sin a été battu à Shantang. Les affaires au Japon sont pacifiques. L'ambassade de Prusse a conclu un traité.

Canton, 1^{er} février. — Lord Elgin part pour Manille. Le commerce est en souffrance.

Singapore, 7. — Les Français ont été victorieux à Saigon. — Le câble du télégraphe de Java est perdu. — Kowloong a formellement remis aux Anglais le transport français le *Weser*, naufragé.

Calcutta, 8. — La famine continue dans le nord-ouest.

Nouvelle Zélande, 14. — La guerre continue; les Anglais sont victorieux. — Havas.

FAITS DIVERS.

On lit dans le *Mémorial de Vauchuse* :

Si les renseignements qui nous parviennent sont exacts, Jud, l'assassin présumé de M. le président Poinso, vient d'être arrêté par la gendarmerie dans le département de la Drôme, près de Montélimart.

Jud voyageait à pied. En traversant le hameau de la Concourde, il s'est adressé, pour demander sa route, à un ancien militaire qui avait servi dans le même régiment que lui. Celui-ci, ayant reconnu Jud, s'est empressé de prévenir les gendarmes de la brigade, qui se sont mis à sa poursuite et n'ont pas tardé à l'arrêter.

— On écrit de Limoges au *Droit* : Charles Jud n'est pas en Suisse, car on croit le tenir sous les verrous à Limoges.

Braz portait maintenant le titre de marquis de San-Pedro; il les reçut de son oncle en homme jaloux d'obtenir de précieux renseignements.

— Dom Rodolfo répondit Nathan à ses questions. Le drôle nous a joué un tour pendable à Mascate; mais il n'aura pas été loin, j'imagine, avec ses coquins de Malgaches. Il doit avoir laissé ses os en Arabie!... Que le diable le garotte!...

Braz avait renoncé à tout espoir de vengeance quand il reçut l'imprudente lettre de Rodolphe. Il en rugit de joie. Trompé comme il l'était par son oncle et par Georges Barzien, il ne crut pas un mot de ce que lui écrivait le père d'Olyntha, se fit équiper un brig, et partit pour Bombay.

Son canot, monté par les mulâtres de l'eugenho San-Pedro, fut expédié à terre avec mission d'enlever Olyntha et d'attirer Rodolfo à bord. Braz ordonna de respecter sa jeune sœur et de lui amener vivant dom Rodolfo lui-même, car il avait juré de le poignarder de sa propre main.

On sait comment son guet-apens avorta.

— Je jure bien une autre fois de tout faire par moi-même, s'écria-t-il avec rage.

Il apprit aisément que le *Désiré* avait Bordeaux pour destination.

Avec des expéditions régulières qu'il se fit délivrer à Goa, il fit route pour Bordeaux, y trouva tous les rensei-

Samedi dernier, la gendarmerie s'emparait d'un individu prêt à monter en wagon à la station d'Am-bazac, qui se trouve à 12 kilomètres de Limoges, alors que le train de midi se dirigeait sur Paris.

Comme il ne répondait pas d'une manière satisfaisante aux questions qui lui étaient adressées pour expliquer sa présence en ce lieu, et qu'il n'avait pas de papiers, il dut être conduit à Limoges pour être écroué comme vagabond à la maison d'arrêt, sur les réquisitions du procureur impérial.

Mais, arrivé dans cette ville, au moment où les gendarmes le conduisaient sans défiance à la prison, cet individu, avec une légèreté et une habileté peu communes, se dégagea d'un paquet et se précipita dans une rue, poursuivi par les gendarmes, qui restèrent d'abord stupéfaits de son audacieuse tentative.

On prétend que, après avoir couru pendant quelques minutes avec une célérité prodigieuse, il se serait arrêté subitement au détour d'une rue, et aurait, en affectant l'air d'un citoyen indifférent, laissé passer à ses côtés les agents de la force armée qui le poursuivaient et ne pouvaient croire à cette ruse.

Toujours est-il que le prévenu revenait quelques minutes après au point de départ, reprenait son paquet là où il l'avait laissé et continuait sa course. Ce n'est que vers les cinq heures du soir, huit heures après s'être échappé, qu'on a pu le saisir au fond d'un corridor où il s'était blotti, épuisé de fatigue.

Les bruits les plus divers circulent sur cette étrange capture, et l'on n'a pas manqué de croire que l'on tenait le meurtrier de M. Poinso et du docteur russe. Comme Charles Jud, il a la cicatrice au front, et il a sa taille et son âge, seulement il a les cheveux et la barbe de couleur noire.

Il a prétendu d'abord qu'il s'appelait Colson, et qu'il venait de Bar-le-Duc; puis, hier, il aurait déclaré être d'origine hollandaise.

La justice ne manquera pas de découvrir son identité, et si le dangereux meurtrier est dans notre maison d'arrêt, il n'a pas à espérer une évasion, quelque familier qu'il soit avec les prisons.

— On écrit de Vienne, le 9 mars, que plusieurs grandes dames se proposent de faire une ovation à la reine de Naples. On lui offrira un monument en argent, dont le socle représente une forteresse. Sur le socle se tient debout un chérubim, un glaive flamboyant à la main. A ses pieds est couché un lion. Les bas-reliefs, sur lesquels sont gravés des vers commémoratifs Halm, représentent des scènes du siège de Gaète. Le graveur de la cour, M. Franz Jafer, est chargé de l'exécution du monument.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Jedi soir, sur les neuf heures, un violent incendie s'est déclaré chez M. Chevallier, aubergiste au Pont-Fouchard. En peu d'instants, une écurie et un vaste grenier rempli de fourrages, ont été la proie des flammes. Dès les premières lueurs, les habitants du faubourg et ceux de Bagneux sont accourus et ont bientôt été aidés de la population de Saumur.

Avant que les pompiers n'aient eu le temps d'arriver, des charpentiers de Bagneux, dont nous regrettons de ne pouvoir faire connaître les noms, ont abattu une toiture et ont ainsi protégé le bâtiment donnant sur la grande route. Aussitôt sont ar-

— Je comprends ce drame horrible, murmura le vieux baron de Coisin; le malheureux Braz croit avoir vengé sur un imposteur la mort de sa mère et de son oncle le marquis.

Anna et Lucie se jetaient à genoux; elles priaient Dieu pour René, pour Paul, pour Albert.

Juliette épouvantée osait à peine respirer.

Clotilde, plus forte, secondait activement sa mère et les gens de la maison.

La clochette de la Bastide fut ébranlée quelques instants après; Rodolphe, se ranimant soudain, retrouva la parole pour dire avec force :

— Olyntha! Olyntha!... Est ce ma fille qu'ils me ramènent?

On s'empressa d'aller ouvrir.

Le meurtrier de Rodolphe Bardan était bien Braz de San-Pedro, qui venait à son tour enlever Olyntha et croyait avoir rempli un devoir en accomplissant son fatal serment de Sant-Amaro.

Le jour où il le proféra sur le cadavre sanglant de sa mère, Braz n'apprit à Bahia qu'une chose, c'est que l'étranger inscrit à l'auberge sous le nom de Dom Rodolfo s'était évadé à bord du navire du capitaine Natta. — Braz, désespéré, dut reprendre le chemin de Reconcavo.

Trois ou quatre ans après, Nathan et Bizarro, qui avaient fait le tour du monde en piratant, se présentèrent chez lui.

nements qu'il lui fallait sur le comte de Moëlho, et prit par terre la route de Toulon, tandis qu'il y expédiait par mer son maudit navire.

Lorsque ce bâtiment mouilla devant la ville, le jeune marquis de San-Pedro y était depuis six semaines, qu'il avait employées à étudier les habitudes de dom Rodolfo et les environs de la bastide Roland.

Le brig brésilien, ayant pris pour la forme un chargement de vins de Provence, appareilla peu de jours après au coucher du soleil.

Il attendait sous petite voile, au dehors de la baie, au moment où Braz, secondé par deux de ses plus agiles matelots, poignarda Rodolfo en enlevant Olyntha.

L'alarme était dans le canton.

Les trois complices fuyaient comme le vent.

Albert, Paul et René les poursuivaient en appelant au secours.

Plusieurs passants, des paysans, des soldats, essayèrent de couper la route aux assassins.

Braz déchargea sur eux ses pistolets, les met hors de combat et continue de courir.

Mais ces rencontres successives l'ont retardé.

A deux cents pas du rivage, René atteint l'un des matelots brésiliens et le sabra, tandis que Paul et Albert se jettent sur Braz.

Le jeune marquis va être frappé de mort par Paul d'Herbilliers :

rivées les pompes de la ville, celle de l'Ecole ainsi que la pompe du Chemin de fer, desservie par le personnel de la gare. L'incendie a été attaqué sur tous les points à la fois, sous la direction de M. Joly, capitaine de la nouvelle compagnie de pompiers, et, après une heure de travail, le feu a été complètement éteint. A onze heures, les pompes rentraient en ville.

Nous n'avons aucun nom à citer, chacun dans cette circonstance s'est montré plein de zèle et d'activité.

Toutes les autorités de Saumur se sont rendues sur les lieux du sinistre. M. le sous-préfet, MM. les adjoints, M. le maire de Baigneux, l'état-major de l'Ecole, le capitaine de gendarmerie, encourageaient les travailleurs.

Les servitudes de l'auberge ont été entièrement détruites; tous les fourrages, des planches, en grande quantité, ont été perdus; sept chevaux ont pu être sauvés. La perte s'élève, nous dit-on, à 3,200 fr. environ. Le tout était assuré.

Le feu a commencé dans l'écurie; il a dû brûler une heure au moins avant d'éclater. La malveillance y est complètement étrangère.

M. Gudin, général de division, est arrivé jeudi à Saumur, pour inspecter les ateliers d'arçonnerie de l'Ecole de cavalerie. Il y a eu, hier soir, dîner à l'hôtel Budan; pendant le repas, la musique de l'Ecole a exécuté de brillantes symphonies; la foule était très nombreuse aux abords de l'hôtel.

Jeudi soir, un enfant de 2 ou 3 ans est mort de suites de brûlures. Elle était à jouer avec une autre enfant de son âge; pendant l'absence de leur mère, elles ont tiré du foyer des bois enflammés et le feu a pris aux vêtements de l'une d'elles. Quand la mère est arrivée, la pauvre petite était entourée de flammes et a succombé quelques instants après.

S. Exc. le ministre de l'instruction publique et des cultes a décidé que l'ouverture de la session d'exameus pour le baccalauréat ès-lettres, en avril, aura lieu exceptionnellement, cette année, le 8 dudit mois.

Conséquemment, le registre d'inscription sera ouvert du 18 mars au 3 avril, à la Faculté des lettres de Rennes, et jusqu'au 2 avril, au bureau de M. l'inspecteur d'Académie en résidence à Angers.

On lit dans la partie non-officielle du *Moniteur*: Les semestres sont prolongés, pour les officiers comme pour la troupe, jusqu'au 1^{er} mai.

Le premier octobre est la limite assignée aux prolongations de congés temporaires (soutien de famille, cas d'exemption, convalescence) autorisées par la décision du 2 mars.

Le bénéfice de cette décision n'est pas applicable aux hommes en congé par suite de rengagements; ceux-ci doivent rejoindre à l'expiration du congé dont ils sont porteurs.

Pour chronique locale et faits divers: P. GODET.

VILLE DE SAUMUR.

AVIS ADMINISTRATIF.

Le maire de la ville de Saumur prévient ses

administrés, que le rôle relatif à la taxe municipale sur les chiens, rendu exécutoire par arrêté préfectoral du 7 mars 1861, est déposé chez M. le Receveur municipal pour y être mis en recouvrement, et que tout contribuable doit acquitter les sommes pour lesquelles il y est porté.

Les réclamations seront reçues à la sous-préfecture pendant trois mois, à partir de ce jour.

Les personnes qui les auront formées ne pourront, sous aucun prétexte, différer le paiement des termes échus ou à échoir pendant l'instruction des dites réclamations.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 15 mars 1861.

Le Maire, DUTERME, adjoint.

TAXE DU PAIN du 16 Mars.

Première qualité.

Les cinq hectogrammes..... 20 c. 83 m.

Seconde qualité.

Les cinq hectogrammes..... 18 c. 33 m.

Troisième qualité.

Les cinq hectogrammes..... 15 c. 83 m.

NOTA. — Cette taxe ne s'applique qu'à la commune de Saumur et ne concerne en rien les autres communes de l'arrondissement, dont les Maires restent complètement libres de taxer, comme bon leur semble, le prix du pain, dans leur circonscription municipale, d'après les bases particulières fournies par leur localité.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Berlin, 14 mars. — On mande de la frontière polonaise, jeudi: M. de Meyendorff a apporté hier la nouvelle que l'empereur avait fait mauvais accueil à l'adresse. Les concessions qu'il accorde sont les suivantes: reconstitution du conseil d'Etat; réforme complète de l'éducation publique; municipalité élue des citoyens. Le prince Gortschakoff convoquera les notabilités polonaises, pour proposer, examiner, confirmer toute espèce de réformes dans toutes les branches de l'administration.

Le comte Zamoyki aurait répondu au prince Gortschakoff: « Nous accepterons ces concessions, mais il y a encore loin de là à ce que nous soyons satisfaits. »

La réponse faite par le gouvernement de Saint-Petersbourg n'a nullement calmé l'agitation parmi la population.

Onze prisonniers politiques ont été relâchés. — Havas.

GIRARD FILS,

Marchand de bois, place de la Grise,

Informe sa nombreuse clientèle qu'il est à même de répondre aujourd'hui à toute demande de charbon de bois, de quelque importance que ce soit.

On trouvera, comme par le passé, dans ses magasins de très-beaux charniers pour les vignes; une grande quantité de barreaux de chêne et de bois blanc; des rais pour charroissage et de très-bon merrain.

la clarté de la lune.

Albert, Paul et René, réunis sur la roche Verte, voient bientôt glisser un canot dans lequel se débat une forme blanche:

— Olyntha!... Olyntha!... Olyntha!...

Vains cris de douleur! La jeune fille ne peut même y répondre.

Le canot accoste à bord du brig, qui évente ses voiles et fuit au large, emporté par une violente brise de nord-ouest.

Lorsque les trois jeunes gens rentrèrent à la bastide, une vieille dame qu'ils n'avaient jamais vue pleurait sur le corps inanimé de Rodolphe Bardan:

— Ramenez-vous Olyntha? s'écria-t-elle en frémillant.

— Non! répondit René. Je ne sais si Braz a péri: malgré tous nos efforts, Olyntha est enlevée.

— Oh!... Qui de vous aura le courage de traverser les mers et d'exposer encore sa vie pour la rendre à l'infortunée sœur de Rodolphe Bardan?...

— Moi!... moi!... s'écrièrent à la fois Paul et Albert.

— Dieu! murmura Lucie.

— Très-bien! dit M. Roland.

— Soyez bénis, nobles jeunes gens! reprit Thérèse. Dieu vous protégera!... Moi qui arrive du foud de la Russie pour fermer les yeux de mon infortuné frère, j'implorerai à toute heure le secours du ciel!...

(La suite au prochain numéro.)

M. Girard fera tous ses efforts pour satisfaire les personnes qui l'honoreront de leur confiance.

AVIS.

LA MAISON DE BANQUE

A. SERRE

RUE D'AMSTERDAM, 3, A PARIS,

Ouvre des COMPTES-COURANTS avec CHÈQUES, fait des Avances sur titres, se charge de l'achat et de la vente des Valeurs négociées à la Bourse de Paris, etc.

Un bulletin contenant toutes les conditions de ces diverses opérations de banque est adressé à toute personne qui en fait la demande. (633)

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

Les oscillations de la rente s'affaiblissent de jour en jour; elle se maintient au-dessus de 68 fr.; mais il y a telle Bourse où ses cours varient à peine de 10 à 15 c. Le cours de 68 fr. est établi très-solidement; il n'est ni assez élevé pour attirer les titres sur le marché du comptant, ni assez bas pour provoquer des réalisations. Au point d'indifférence où est arrivée la Bourse, et les intérêts engagés dans cette arène, autrefois si vaste et si agitée, ayant perdu beaucoup de leur importance, il faudrait, pour faire sortir les prix de leur ornière, quelque événement d'une importance capitale, et en dehors des prévisions ordinaires.

Le coupon semestriel de la rente 4 1/2 a été détaché le 7 courant. Il forme en totalité une somme d'à peu près 70 millions, et, comme les inscriptions de ce fonds sont principalement réparties entre les petits capitalistes, et surtout dans les départements, il est certain qu'une bonne partie de cet argent viendra se replacer à la Bourse et dans les valeurs de premier ordre. Au surplus, toutes les grandes valeurs de placement proprement dites se maintiennent admirablement. La Banque, le Comptoir d'escompte, le Crédit foncier, sont chaque jour l'objet de demandes suivies, qui rendent les titres de plus en plus rares.

Les capitaux tiennent en grande estime les obligations du Crédit foncier. Il est difficile de rencontrer une valeur qui se recommande plus légitimement à leur attention. En ce moment, on rachète surtout les obligations foncières 3 et 4 0/0, qui participent toutes au tirage du 22 mars. On sait que le 1^{er} numéro sortant gagnera 100,000 fr.; le 2^e 50,000 fr., et le 3^e 20,000 fr. La Banque de capitalisation, qui a une partie de son capital employé en obligations foncières, cède à ses intéressés, moyennant 1 fr. par numéro, les chances attachées aux obligations qu'elle a entre les mains. Cette combinaison, à la portée des plus modestes ressources, obtient un grand succès dans la clientèle de la Banque de capitalisation. Elle atteste d'ailleurs l'emploi judicieux que fait cet établissement des capitaux qui lui sont confiés. Ajoutons qu'il tient à la disposition de ses correspondants les obligations foncières de toute nature dont ils auraient besoin, qu'elle qu'en soit la quantité.

Une grande faveur continue à s'attacher aux actions de nos chemins de fer, dont les recettes se maintiennent à un niveau remarquablement élevé. Les capitaux accordent naturellement la préférence aux grandes lignes, dont le chiffre imposant de recettes les impressionne davantage. Le Lyon et l'Orléans sont toujours au premier rang sous ce rapport, et les titres de ces valeurs sont si bien classés que la hausse se produit sans efforts par les achats quotidiens du comptant.

Dans les cercles financiers, on commence à s'occuper de la Société générale franco-serbe, constituée pour établir un service de navigation à vapeur sur le Danube et ses affluents sous pavillon français. Le gouvernement serbe a doté cette compagnie de concessions de houillères, de mines et usines en exploitation, et de garanties, parmi lesquelles cent mille francs de revenu pendant cinq ans, pour le service seul de navigation.

Peu de valeurs industrielles donnent lieu en ce moment à des transactions. Tout ce qui émane de la Caisse des Chemins de fer est frappé de défaveur. Les voitures languissent, en attendant leur prochaine assemblée. E. DUTIL.

BOURSE DU 14 MARS.

4 p. 0/0 hausse 03 cent. — Fermé à 68 10.

3 1/2 p. 0/0 baisse 15 cent. — Fermé à 95 75.

BOURSE DU 15 MARS.

5 p. 0/0 hausse 15 cent. — Fermé à 68 25

4 1/2 p. 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 95 65.

P. GODET, propriétaire-régérant.

— C'est mon frère! dit Olyntha, qu'Albert vient d'arracher à son ravisseur.

Paul hésite.

Braz, de la crosse de son pistolet, frappe Albert à la tempe.

Albert chancelle et tombe.

Olyntha se réfugie auprès de Paul, qui appelle René de toutes ses forces; mais en ce moment René est aux prises avec le deuxième matelot, mulâtre herculéen, qui oppose une formidable résistance.

Braz lève son poignard sur Paul.

La généreuse Olyntha détourne le coup:

— Il vient de l'épargner, dit-elle.

Paul reçoit une énorme pierre au milieu de la poitrine; il glisse.

Braz reprend la jeune fille, la charge sur son épaule, et gravit la roche Verte.

René de Coisin vient d'étendre mort à ses pieds son second adversaire, il accourt; Paul, qui s'est relevé, redouble d'ardeur.

Tout-à-coup cinq ou six hommes se dressent à côté de Braz au sommet du petit promontoire; il leur livre Olyntha.

La jeune fille disparaît.

Aussitôt un coup de fusil part, un corps tombe et roule à la mer.

C'est Braz atteint par la balle d'Albert Roland qui, revenu de son étourdissement, a eu le temps de l'ajuster à

Etude de M^e CHEDEAU, avoué à Saumur.

Suivant exploit de Guérin, huissier à Montreuil-Bellay, en date du douze mars courant, enregistré,

Il appert :

Que la dame Rose Poisson, femme du sieur René Travaillé père, cultivateur, avec lequel elle demeure, à Mollay, commune de Saint-Just-sur-Dive,

A formé une demande en séparation de biens contre son mari.

Dressé à Saumur, par l'avoué sous-signé, le quatorze mars mil huit cent soixante-un.

(135) CHEDEAU.

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE
A L'AMIABLE,

UNE MAISON et deux hectares soixante-dix-sept ares de terre, à la Croix-Verte, exploités par Peltier.

S'adresser à M. ABELLARD, avocat à Saumur. (136)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1861,

MAISON

A Saumur, rue Saint-Jean, 58, actuellement occupée par M^{lle} NIVERLET, libraire.

S'adresser à M. ROY, coutelier, rue Saint-Jean, ou à M. CORMERY, en son cabinet d'affaires, rue du Collège, 18. (137)

A VENDRE
DE GRÉ A GRÉ

1^o LE BEAU MOULIN A EAU D'ATHÉE

D'origine patrimoniale, situé commune de Longué, département de Maine-et-Loire, sur la rivière de Lathan, à un kilomètre de la ville de Longué et quinze kilomètres de Saumur.

Ce moulin, d'une construction toute moderne, a deux étages, avec une roue hydraulique, quatre meules à l'anglaise, rouages, engrenages, mécaniques, blutoirs, ventilateurs, etc., etc., le tout dans le meilleur état.

2^o La maison du meunier, nouvellement construite, composée de bâtiments d'habitation et d'exploitation, attenant au moulin.

3^o Les Saulais, contenant » h. 38 a. 96 c.

4^o Une Pâturage, appelée la Pâturage-d'Athée, contenant . . . » 43 »

5^o Un pré, appelé le Pré-du-Moulin, contenant 2 24 »

6^o Une pièce d'eau, contenant » 10 »

7^o Un pré, appelé les Refroux, contenant . . . 1 33 »

8^o Un Pré du même nom, contenant . . . » 27 »

9^o Un autre Pré du même nom, contenant . . » 86 »

Total 5 61 96

On vendrait, à la volonté des acquéreurs, le moulin avec ou sans les prés qui en dépendent.

S'adresser, pour voir les lieux, au sieur RAGUIN, meunier, et pour traiter à M. Edouard LESAGE, propriétaire, à Monts-sur-Guesnes, département de la Vienne; ainsi qu'à MM. SENIL, notaire à Longué; LOISELEUR, notaire à Neuillé; et MATHURIN-LOISEAU, chez M^{me} veuve Lebrecq, à Blou (Maine-et-Loire).

Il y aura toute facilité pour les paiements. (138)

Etude de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE APRÈS DÉCÈS.

Le dimanche 17 mars 1861, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur, dans la maison de feu la veuve MIGNON, sise au Petit-Puy, commune de Saumur, à la vente publique aux enchères, du mobilier dépendant de sa succession.

Il sera vendu :

Lits, couettes, matelas, draps, rideaux, couvertures, serviettes, nappes, essuie-mains, chemises, quantité d'effets à usage d'hommes et de femmes, armoires, commodes, buffet, tables, chaises, pendules, glaces, vin rouge vieux en poinçon et en bouteilles, charrette, bois d'ouvrage et à brûler, grande quantité d'outils et de fer, batterie de cuisine, etc.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Etude de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE APRÈS FAILLITE.

Le mercredi 20 mars 1861, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur, chez M^{me} veuve CLAUDE, limonadière à Saumur, rue de la Maréchalerie, à la vente publique aux enchères, du mobilier et matériel lui appartenant et dépendant de sa faillite, à la requête de M. Fayet, syndic provisoire de ladite faillite.

Il sera vendu :

Banquettes et tabourets garnis en damas, tables à dessus de marbre, glaces, poêle, pendules, vases, comptoir, cuillères en argent, carafes, verres, chopes, canapé, fauteuils, guéridons, gravures, commodes, secrétaires, table de toilette, armoire, buffet, chaises, tables, linge, appareil à gaz, batterie de cuisine et quantité d'autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Etude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A VENDRE

OU A LOUER

Présentement,

Une MAISON, avec cour, jardin et vastes servitudes, sise à Saumur, rue du Port-Cigogne, joignant M. Thifoin, négociant.

S'adresser, pour tous renseignements, audit notaire. (128)

Etude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A VENDRE MAISON

Sise à Saumur, rue Bodin, n^o 22.

S'adresser, pour traiter, audit notaire. (125)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE A ARRENTER OU A LOUER

Une MAISON avec jardin, située à Saumur, rue de la Visitation, dépendant de la succession de M. Cartier.

S'adresser à M^e CLOUARD, notaire, ou à M. SOYER, propriétaire à Vihiers. (117)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE UNE MAISON

Située à Saumur, rue de la Basse-Ile, près la gare du chemin de fer,

Comprenant soubassement, rez-de-chaussée, deux étages, greniers, cour, pompe, magasins;

ET UN JARDIN, situé même rue, contenant 9 ares, avec cellier, et 6 ares de terrain, concédés par l'Etat, dans l'ancien bras de la Loire.

S'adresser, pour traiter, soit sur les lieux, à M. LEGER-MECHINE, entrepreneur de travaux publics, soit à M^e CLOUARD, notaire. (103)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE,

Ensemble ou séparément,

Quatre hectares 70 ares de vigne et terre labourable, avec maison, pressoir, cellier, cave, bassin; le tout situé à la Pierre-Couverte, commune de Bagnoux, joignant au levant le chemin de Saumur à Munet, au couchant le chemin des Moulins et des deux côtés MM. Guérin, Aubelle, Petit, Rebeilleau, Martin, Fremont et autres.

Pour traiter s'adresser sur les lieux à M. et M^{me} PIERRE, ou à Saumur à M^e CLOUARD, notaire. (129)

A CÉDER

UN FONDS DE MARCHAND DE CRÉPINS, à Saumur, avec bonne clientèle; il y aura toutes facilités pour le paiement.

S'adresser, à M^e CLOUARD, notaire à Saumur. (23)

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE PAR ADJUDICATION,

En l'étude de M^e LEROUX, le 17 mars 1861, à midi,

UNE MAISON

Située rue de la Porte-Neuve et rue de la Petite-Douve, à Saumur,

Appartenant à M^{me} veuve CAMAIN, occupée par Châlons, Raisin et autres, composée de hangar, cour, grandes écuries, quatre caves, neuf chambres, plusieurs cabinets et de grands greniers.

Il sera accordé toutes facilités pour les paiements.

S'adresser à M^{me} CAMAIN, rue Beaurepaire-Prolongée. (102)

A VENDRE D'OCCASION,

Un superbe ETOUFFOIR EN CUIVRE, tout neuf, pouvant contenir quatre décalitres.

S'adresser à M. GOUBY, poëlier, place Saint-Pierre.

Rue Basse-Saint-Pierre, 12, Saumur,

LÉONCE CAVELIER FILS GRAVEUR SUR MÉTAUX.

Fait tout ce qui concerne son art.

GLANDS DOUX

Produit efficace dans les migraines, maux de tête, d'estomac, fortifiant pour les enfants, qui détruit l'effet irritant du café des îles. — Pour éviter les contrefaçons, exiger PAQUETS JAUNES, BOUTS VERTS et NOTICE ROSE. — Dépôt dans les maisons d'épicerie et droguerie.

Signés: LECOQ et BARGOIN.

ALMANACH DU CHEMIN DE FER (1861)

INDICATEUR DE POCHE

DE LA LIGNE

DE PARIS A SAINT-NAZAIRE

SOMMAIRE.

Calendrier de 1861. — Service d'hiver. — Heures de départ et d'arrivée des trains à toutes les gares de la ligne.

GRANDE VITESSE.

Renseignements pour voyageurs. — Prix des places pour voyageurs, enfants, membres de congrégations religieuses, militaires. — Conditions pour le transport des bagages pour les poids supérieurs à 30 kilogrammes. — Transport des articles de messageries, valeurs, denrées, animaux, voitures à deux roues, à quatre roues. — Transport des cercueils.

Frais accessoires aux taxes des tarifs généraux.

Distances kilométriques. — Correspondances des chemins de fer.

Billets d'aller et retour entre différentes gares. — Prix réduits.

PETITE VITESSE.

Conditions pour le transport des animaux de grande taille, de moyenne taille, de petite taille. — Prix par tête. — Transport des voitures à deux roues, à quatre roues. — Transport des omnibus, diligences, voitures de déménagement, etc. — Transport des marchandises. — Prix par tonne de 1,000 kilog., suivant leur classification. — Classification générale des marchandises.

Prix de l'Indicateur :

Avec carte de la ligne de Paris à Saint-Nazaire. 30 cent.

Sans carte 25

On reçoit des insertions pour l'INDICATEUR au Bureau du Journal l'ÉCHO SAUMUROIS.

En vente, à Saumur, chez l'éditeur, Paul GODET, place du Marché-Noir, et chez tous les Libraires.

TRAITÉ DE L'AMÉLIORATION DES LIQUIDES

Tels que vins, alcools, eaux-de-vie, liqueurs, rhums, kirchs, bières, sirops, cidres, poirés et vinaigres, contenant la manière de les fabriquer, améliorer, clarifier et conserver, ainsi que l'art de déguster, reconnaître et classer les vins, etc., etc., 1 vol. grand in-18, 3 fr. et 3 fr. 20 c. franco par la poste.

Envoyer un mandat de poste, ou des timbres-poste à 20 c., à M. LEBEUF, quai Saint-Michel, 23, à Paris.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur-sousigné,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre.
En mairie de Saumur, le